

40. MODÈLES ROULANTS

-oOOo-

40.1 - ÉPREUVES ORGANISÉES :

Le Critérium National de Modèles Roulants peut comporter 6 types d'épreuves distinctes.

Si, en théorie, un même concurrent peut participer à toutes les épreuves, il devra mesurer le temps nécessaire à sa participation et ne s'inscrire qu'avec discernement, l'éloignement des sites d'épreuves ne pouvant qu'augmenter la difficulté à gérer son temps.

40.1.1- Modèles roulants non radio commandés :

- Épreuve de **ligne droite** (chapitre 41)

40.1.2- Voitures radio commandés :

- **Gymkhana** pour voitures tout terrain (chapitre 42)
- **Courses** individuelles pour **voitures électriques** (chapitre 43)
- **Courses** individuelles pour **voitures thermiques** (chapitre 45)
- **Course d'endurance** par équipes départementales (chapitre 44)
- **Crawler** et **Scale** pour les épreuves de franchissement (chapitre 47)

40.1.3- Chars à voiles radio commandés (chapitre 46) :

Les chars à voiles radio commandés peuvent faire l'objet de rencontres départementales, régionales ou nationales.

40.2- LES VOITURES :

Les voitures sont des reproductions de modèles existants ou pouvant exister. En conséquence, et pour conserver un esprit modéliste, les carrosseries doivent être les plus réalistes possible :

- Pare-brise non découpé (les vitres latérales peuvent l'être),
- Si le modèle n'a pas de cockpit fermé, il doit y avoir une figurine peinte de manière réaliste dans le baquet.
- Éviter les ouvertures trop importantes pour les passages d'éléments (antennes, plots de carrosseries...)

Les carrosseries métalliques sont interdites.

Les pare-chocs sont facultatifs mais, en aucun cas, ne doivent être en matière rigide non déformable (exemple : métal, époxy...).

Les voitures subissant des dommages, ou ayant des problèmes radio, les rendant dangereuses pour les autres concurrents doivent être arrêtées et ôtées de la piste. Il en est de même pour les voitures ayant perdu leur carrosserie ou un élément quelconque ou dont la carrosserie "baille".

Les voitures peuvent repartir après réparation à l'endroit de leur arrêt. **Les réparations se font hors piste.**

40.3- ÉCHELLES, MOTEURS ET SOURCES D'ÉNERGIE :

Les échelles, moteurs et sources d'énergie sont définis dans les chapitres consacrés à chaque type d'épreuves.

40.4 - ACCUEIL DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :

Nos rencontres doivent être ouvertes aux personnes à mobilité réduite.

Il importe que l'organisateur fasse en sorte que la participation de personnes à mobilité réduite soit possible. Les locaux et podiums de pilotages doivent leur être accessibles et sécurisés. La vue doit leur être dégagée lors de l'épreuve. Il conviendra de s'assurer qu'un aide est à leur disposition pour placer leur modèle sur la ligne de départ et le rapporter au stand.